

Voyager avec un récepissé au maroc

Par zina75, le 16/08/2011 à 18:35

Bonjour,

je voudrai savoir si on peut voyager et revenir en france avec seulement un récepissé de trois mois, permettant de travailler?

Un récepissé, attendant titre parent d'enfant français.

j'aimerai savoir, si au bout de trois récepissés consécutifs, la préfecture peut ou ne peut donner un titre de séjour? c'est a dire s'il doute sur le dossier.

merci bien.

Par mimi493, le 16/08/2011 à 18:58

Si c'est un récépissé de 1er demande de carte de séjour et que vous n'avez aucun visa en cours de validité vous permettant d'entrer en France, non vous ne pouvez pas

[citation]j'aimerai savoir, si au bout de trois récepissés consécutifs, la préfecture peut ou ne peut donner un titre de séjour? c'est a dire s'il doute sur le dossier. [/citation] évidemment, ils peuvent refuser

Par zina75, le 16/08/2011 à 19:04

merci mimi.